CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Prix de l'abonnement.—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. Pour une année, pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés, et il moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille seulement, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour dix lignes ou moins, pour la première insertion de chaque langue, et cinquante cents pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par intervalles seront côtés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

[illegible]

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazette sont priés d'avertir l'éditeur.

10o. Les [illegible] de l'Abeille n'ont le droit ni à [illegible] ni celui de suspendre un abonnement.

Paquebot régulier entre la N. Orléans et Natchez.—Le bateau à vapeur MISSOURI FULTON capitaine Perin, partira pour Natchez et tous les ports intermédiaires tous les mardis à 10 heures précises du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
GRIVOT & PAIGE, 12 rue Poydras.
N B—Ce batiment est neuf, et construit principalement pour des passagers. 13 jan

POUR LOUISVILLE.—Le bateau à vapeur NORTH AMERICA, capitaine Russell partira très incessamment pour le susdit port, et les autres intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à
12 janv FORSYTH, GOODWYN & Co.

Paquebot régulier entre la Nouvelle Orléans et les Attakapas.—Le beau et superbe bateau à vapeur MONMOUTH, John W. Dough capitaine va, commencer à courire comme paquebot régulier entre la Nouvelle Orléans, et St. Martinville, et tous les ports intermédiaires, partant de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à deux heures de l'après midi; s'adresser à
EASTMAN & BROTHERS.
P. S. Les dettes de l'équipage ne seront payées que quand elles seront accompagnées de l'ordre du capitaine. 5 janvier.

Pour les ports des E.-Unis.

Pour New York—La belle goëlette fine voilière ANAWAN, capitaine Pain, à besoin de 20 barils pour completter son chargement et sera expédiée sans délai.
EASTMAN & BROTHERS,
11 jan 30 Vieille Levée.

POUR MOBILE.
La goëlette Black Hawk, fine voilière, capit. Doane, sera expédiée sous peu pour le dit port. Pour le restant du fret, s'adresser à
FORBUSH & STEOBINS,
11 jan No 85, rue de la Commun.

POUR NEW-YORK—Nouvelle Ligne—Packet régulier pour lundi, 16 janvier—Le navire ORLEANS, capitaine Sears, ayant une partie de son chargement engagé, partira comme il est mentionné ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à
FRANKLIN & AMES,
11 janv 55, rue du Camp.

POUR LA MOBILE—La goëlette neuve RHINE, capitaine Smith, ayant la plus grande partie de son chargement à bord partira pour le port cidessus, mercredi soir, le 11 du courant. Pour le restant du fret ou passage s'adresser à bord en face la rue Jefferson ou à
11 jan GRIVOT & PAIGE, 12 rue Poydras.

POUR PENSACOLE.
La belle Goëlette fine voilière EXCHANGE, cap. Sylvester, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, devant la Place Publique, ou à
GRIVOT & PAIGE,
6 janv No. 12, Poydras.

POUR PHILADELPHIE—Le navire JOHN SARGEANT, paquebot régulier, capitaine Van Dycke, sera expédié sous peu, pour fret ou passage s'adresser à bord devant l'Hôtel de la Monnaie ou à
JAMES REED & Co.
7 janv No 35 rue Royale

POUR BOSTON—Le A 1 brick LUCAS, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Ben, a besoin de 300 balles pour completer son chargement. Pour fret des quelles s'adresser à
FORBUSH & STEBBINS,
[illegible] 85 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.
Le A 1 brick GOUV. COODDINGTON, capitaine Bailey, ayant son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

Pour Boston—Le brick de première classe et fin voilier RAYMOND, capitaine Livingston, a besoin de 50 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.

POUR LA MOBILE.
La belle goëlette ORBIT, capit. Williams, sera expédiée sous peu. Pour le restant du fret ou passage, s'adresser à bord devant la place Publique ou à
FORBUSH & STEBBINS,
85, rue de la Commune

POUR PHILADELPHIE—Le navire ARCHER, capitaine Marston, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à bord, ou à
HOSKINS & WILCOCKS,
57, rue du Camp.

Pour New York—Le navire paquebot OHIO, capitaine Garvin, est maintenant en chargement, et il sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
HOSKINS & WILCOKS,
rue du Camp no 51.

Paquebots pour Savannah—Ligne Commerciale.

Kentucky, capitaine Paine.
Tantivy, capitaine J. Pitcher.

Les bâtiments ci-dessus sont de la première classe, commandés par des hommes expérimentés. [illegible] peut se fier sur leur ponctualité dans le départ.
Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à
L D C WOOD,
22, rue Poydras.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le A 1 navire QUEEN ADELAIDE, capitaine Barstow, sera expédié sans délai pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.—Le A 1 navire ABBOTSFORD, capitaine Mitchel, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, sera expédié sous peu, pour balance du fret s'adresser à
H G CAMMACK & Co,
65 rue Gravier

POUR LIVERPOOL.—La barque WOLGA, fine voilière, Davis capitaine, a son chargement engagé. Pour fret ou passage s'adresser à R. GRONING & Co 5 janv

POUR LIVERPOOL.—Le beau brick OMEGA, Bering capitaine, a son chargement engagé. Pour fret ou passage s'adresser à R. GRONING & Co. 5 janv.

POUR LE HAVRE.—Le superbe navire neuf et fin voilier Bangor, J. Dyer capitaine, a besoin de 350 balles pour compléter son chargement. Pour fret des quelles ou passage s'adresser à
BAILEY & ABBOTT.
14 rue Bienville.

Pour le Havre—Le navire A1 MERCHANT, capitaine Jordan, a besoin de 250 balles pour compléter son chargement. S'adresser à
L H GALE, 93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le navire A1 KETUSOFF, capitaine Taylor, a besoin de 250 balles pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser à
L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire fran[çais] fin voilier JUPITER, capitaine Vanier, ayant tout son lest à bord, et partie de sa cargaison engagée, sera de suite expédié. Pour fret de 500 balles de coton. S'adresser à
THEODORE NICOLET & Co,
26, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire AL RED, capitaine Cheever, partira dans peu. S'adresser à L H GALE,
93, rue de la Commune.

Pour le Havre—Le beau navire A1, fin voilier RUBICON, capitaine Rogers, demande 25 balles de coton pour compléter son chargement. Pour les conditions ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le beau navire fin voilier GROTIUS, capitaine Page, sera expédié sous peu pour passage seulement, s'adresser à
LEVI H. GALE,
93, rue Poydras.

Pour Liverpool—Le beau fin voilier A1 brick COMET, capitaine Marcy, a besoin de 200 balles pour compléter sa cargaison. Pour passage s'adresser à
BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais CASSANDRA, capit. Graig, a besoin encore de 300 balles pour compléter son chargement. S'adresser à
M de LIZARDI & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire A 1 JOHN HALE, capitaine Crowell, peut prendre 2 à 300 balles de coton pour le susdit port. S'adresser à L H GALE,
93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—La barque GALILEO, capitaine Lombard, a besoin de 25 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
L H GALE,
93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le navire A1 DALMATIA, capitaine Windsor, sera expédié sous peu. Pour passage s'adresser à
L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le beau navire fin voilier A 1 CAPITAN, capitaine Patten, peut prendre 250 balles de coton du susdit port. Pour conditions ou passage s'adresser à L. H GALE,
rue de la Commune No. 93.

TRAITES sur Paris et Londres à 60 et 90 jours de vue, à vendre par M DE LIZARDI & Co.

[illegible] GRANT BLOCK, No. 48, rue de Chartres.
[illegible] constamment un assortiment [illegible] de [illegible] ELEGANS, COMMODES et UTILES en acajou, érable, bois de fantaisie, etc. [illegible] matelas en crin, à mousse, en paille de [illegible] 27 octobre

Pour les ports du Mexique.

POUR GALVESTON, Baie Tampico, la goëlette FLASH, L. A. [illegible] paquebot régulier, ayant la plus grande partie de son chargement assuré, partira sous peu, pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à [illegible] & Co.
7 janv [illegible] rue Royale.

POUR TAMPICO.—La belle goëlette fine voilière LADY HOPE, capitaine Wilkams, sera expédiée sous délai pour le dit port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à
23 dec JOHN, DARON & Co.

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE—Le beau brick fin voilier A I SEA BIRD, capitaine Mayberry, sera prêt à recevoir du fret dans deux jours pour le susdit port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
L H GALE,
15 dec 93, rue de la Commune.

Vendre, Louer ou Fréter.

A FRETER—Le brick MAGOWN, capitaine Duesing, est prêt à prendre chargement, et ira à la côte pour prendre cargaison pour un port du nord. S'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS,
7 janv 51, rue du Camp

A VENDRE.
LE brick TIGRESS, doublé et chevillé en cuivre, construit de chêne vert à Massachussets, équipé de voiles, cordages et prêt à mettre en mer, port de 160 tonneaux—S'adresser à
QUARLES & Co,
6 janv No 24, rue de la Douane

AVIS.
Maison à louer ou à vendre, située rue Dauphine, entre St. Philippe et Ursulines, No. 204. S'adresser à J. Ducournau, vis à vis la Bourse. 6 jan—3

A LOUER—Un magasin dans la rue de Chartres, convenable pour le commerce des marchandises sèches ou d'habillemens—Aussi le second étage du no 25, rue de Chartres. S'adresser au no 17 rue du Canal. 7 jan

A LOUER—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. R. STRINGER,
7 dec 50, rue du Canal.

A LOUER—Un magasin dans Bank Alley au 1er. Janvier. S'adresser à
LINCOLN & GREEN.
16 dec No 36 rue du Camp

A LOUER—Cette maison à trois étages maintenant occupée par M. W. Ker, située rue de l'Esplanade entre Condé et Royale.—On pourra en obtenir la possession le 1er janvier 1837. S'adresser à A. RASH,
20 dec no 75, rue de Chartres.

Avis de Banques et de Comp.

Banque de la Bourse de la Nlle.-Orléans, Le 9 janvier 1837

CETTE institution tire des checks sur New York et Philadelphie. R. BRENAN,
10 jan Caissier

COMPAGNIE DE LA BANQUE DE LA BOURSE DE LA NLLE-ORLEANS.

CETTE institution achète des traites sur New-York et Philadelphie. Rd. DRENNAN,
11 janv Caissier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE.
Nlle-Orléans, 8 Janvier 1837.

LE Président et les Directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de quarante pour cent sur le montant du fonds capital déjà payé; auquel ce dividende sera ajouté comme un nouveau paiement.
Les sécurités sur la portion du stock non payée, pourront être réduites proportionnellement.
Par ordre de la direction,
10 janv J. WHITEHEAD, secrétaire.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1837.

L'ELECTION annuelle, par les actionnaires, de six Directeurs pour cette banque, aura lieu à la Maison de Banque le Lundi 6 février prochain, entre 11 heures du matin et 3 heures de l'après midi.
Par ordre de la Direction,
4 janv. J. B. PERRAULT, Caissier.

Banque de Carrollton.
LA Banque achète des traites sur l'Angleterre.
3 janv J. NICHOLSON, caissier.

Banque de Carrollton.
LA Banque achète des traites sur France.
3 janv J NICHOLSON, caissier

Compagnie de la Banque du Gaz.
LES livres de transfert de cette institution seront fermés depuis le 20 du courant jusqu'au 2 janvier et depuis le 10 janvier jusqu'au 30 du même mois inclusivement.
23 dec J W HOUSTON, caissier.

TRAITES sur l'Angleterre—La compagnie de la Banque du Gaz achètera et vendra des Traites sur l'Angleterre.
20 dec J. W HOUSTON, caissier.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
Nlle. Orléans, 22 décembre 1836.

LES actionnaires sont prévenus que l'élection de 16 directeurs de cette institution, aura lieu le 4me. lundi, 23e jour de janvier 1837, dans le local de la banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.
23 dec—3,3ps A. BAUDOUIN, caissier.

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nlle. Orléans & Carrollton.
LES Omnibus de la Compagnie marcheront régulièrement du dépôt à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, à celui de la Compagnie Pontchartrain, passant dans les rues du Camp, Royale, Saint Louis, Chartres et Condé.
Ils partiront à l'entrée des chars de Carrollton, et arriveront à temps pour leur départ.
8 dec GEO. MERRICK, Ing.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 20 Déc. 1836.
TRAITES sur Paris, à vendre par cette institution.
20 dec A. BAUDOUIN, caissier

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
TRAITES à trois jours de vue sur New York, 1 1/2 pour cent de prime.
20 dec A. BAUDOUIN, caissier

Banque de Commerce.
Nlle Orléans, 24 novembre 1836.
TRAITES à vue sur New York, à vendre à cette institution
29 nov ED. DUPLESSIS, caissier.

Banque d'Etat de la Louisiane
Nouvelle Orléans, 7 décembre 1836
CETTE institution tire sur Paris.
8 dec RICHARD RELF, caissier.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque de Commerce. 3 nov

Banque de Carrollton.
TRAITES sur Paris, à vendre par cette Institution.
18 dec JOHN NICHOLSON, caissier

Banque de Carrollton.
CHECKS à très courte date sur le Nord, à vendre par cette institution.
17 dec JOHN NICHOLSON, caissier.

Banque de Carrollton
TRAITES sur Londres, à vendre par cette Institution.
17 dec JOHN NICHOLSON, caissier.

ON pourra se procurer constamment au bureau, à l'allée de Banks, du charbon de terre (coke) dont le gaz a été extrait, à raison de six escalins le baril.
10 dec

LOTERIE
Des Ecoles Gratuites.

Autorisée par un acte de la Législature de la Louisiane
Au profit de la Société des Ecoles de Ouachita,
APPROUVÉ LE 21 MARS 1828.

Classe No. 6, pour 1837,
Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Mercredi, 18 janvier 1837.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement; chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, et déposé dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hazard, d'après lesquels les prix suivans seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

GROS LOTS!

1	PRIX de	$12,000	est	$12,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,000	"	2,000
1	"	1,170	"	1,170
10	"	1,000	"	10,000
10	"	600	"	6,000
10	"	500	"	5,000
15	"	300	"	4,500
170	"	140	"	23,800
126	"	80	"	10,080
126	"	40	"	5,040
126	"	20	"	2,520
3780	"	10	"	37,800
23436	"	5	"	117,180

27814 PRIX, montant à $243,090

Les billets sont seulement de cinq piastres, moitié $2,50; quart $1 25; paquets de 25 billets 125 garantis devoir tirer $66, et pouvant tirer les quatre plus hauts prix.
Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No. 37, à l'Arcade de Banks, au No. 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin.
11 janv—6m A. K. MEAD, Directeur.

MARCHANDISES pour le marché Mexicain:
1000 Peignes d'ivoire;
1500 Boutons de nacre;
4 caisses Miroirs de poche d'Allemagne;
1 caisse Agraffes argentées;
2 caisses Miroirs avec tiroirs;
6 caisses Peignes de Brézil et autres;
2 caisses Pistolets assortis;
1 caisse Rasoirs de;
Un assortiment complet de [illegible], [illegible] de rose; bijouteries et autres articles pour le marché mexicain. URIAH A. POLLARD,
13 jan 53, rue de Chartres

RUE BOURBON, No. 227.

INSTITUT
Polyglotte, Scientifique et Industriel.

Directeur: H. MAGNIN,
PROFESSEUR DE LETTRES ET DE SCIENCES.

(Extrait du Prospectus général.)

Objets de l'Enseignement.
Lecture, Ecriture, Ortographe; Grammaire générale;—Grammaires particulières [illegible] anciennes: Hébreu, Grec, Latin;—Langues modernes: Anglais, Français, Espagnol;—Précis d'Histoire Ancienne; Romaine, Moyen-âge et Moderne;—Abrégé de Géographie;—Elémens d'Astronomie;—Rhétorique;—Philosophie;—Littérature;—[illegible];—Tenue des livres;—Droit commercial;—Mathématiques: Arithmétique, Algèbre élémentaire, Géométrie, Géométrie analytique, Algèbre supérieure, Analyse appliquée aux trois dimensions, Calcul différentiel et intégral, calcul des différences;—Géométrie [illegible];—Géométrie pratique;—Principes de [illegible] et du Lavis de la carte topographique;—Elémens de Mécanique;—Dessin des machines; Alphabet de physique et de chimie;—Petit cours de Physiologie et [illegible] naturelle.

HONORAIRES.
Depuis 24 jusqu'à [illegible] par mois.
ECOLE DU SOIR.
Depuis 6 heures du soir jusqu'à 9.
H. MAGNIN tient ouvert un [illegible] pour les personnes qui se destinent aux [illegible] commerciales et industrielles. 7 jan

SUCCESSION D'ORLEANS—Cour des preuves—Succession de A. Arnaud—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre Boubyers, exécuteur testamentaire de feue Marianne autrement dite Arsenite Arnaud, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. W. F. C. DUPLESSIS,
16 janv Register des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession del Acebo—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John Allerie curateur et administrateur de la succession de Miguel del Acebo, décédé, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
14 janv W F C DUPLESSIS, reg.

COUR DES PREUVES—Attendu que Théophile Raby a présenté une pétition à la cour dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Michel Riley, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
14 jan W. F. C. DUFLESSIS, reg. des tes.

COUR DES PREUVES—Attendu que Abraham Bronson a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Hermann Johan Reents, autrement dit Peter Miller, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
11 janv W F C DUPLESSIS, Rég. des Testa

Avis de Sociétés.

LA société de commerce qui existait entre les sous signés, est à dater de ce jour dissoute d'un commun accord. Le sieur Jn. Bte Toussaint reste le seul chargé de la liquidation des affaires de la maison.
J B TOUSSAINT,
6 jan CR DOUMENGE.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de Reinecke, Delery & co. Ils tiennent leur magasin rue de Chartres no 179.
G W REINECKE,
P DELERY,
3 jan F L REINECKE.

Demandes.

AVIS—On demande un commis pour les affaires du Bassin, à qui on donnera de bons salaires et un intérêt dans les bénéfices, s'adresser au bureau de cette feuille. 14 jan—3

AVIS—On désirerait trouver des pierres lithographiques de toutes grandeurs à acheter. Ceux qui en ont à vendre pourront obtenir le plus haut prix au marché, en s'adressant à la boîte no 517, à la Poste aux lettres. 5 jan—6

AVIS AUX CUISINIERS.

ON a besoin d'un bon cuisinier à qui on donnera de bons appointemens. S'adresser au No. 21, rue Conti. 15 dec—

UN Teneur de livres parlant et écrit ant le français et l'anglais, demande à tenir les livres de maison de commerce ou autres; il se chargerait aussi, au besoin, du placement de marchandises au dehors.
S'adresser chez Mr Bousquet & Dégrange, rue St. Louis, No. 61. 11 jan—

$20 DE RECOMPENSE.
PARTI marron du navire Hermitage, le mulatre nommé Wm. Henry Simpson, il a la peau claire, taille de 5 pieds, 8 à 9 pouces; il est très actif et se tient proprement. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera à la geôle. Il a volé plusieurs objets à bord. S'adresser au capitaine Sturges, dudit navire ou à
BAILEY & ABBOTT,
1 déc rue Bienville No. 14.
N. B. On est prévenu de ne point donner asyle audit mulatre.

25 PIASTRES DE RECOMPENSE.
Partie marronne de chez le soussigné, mercredi dernier le 11 du courant, la griffonne nommée CAROLINE, avec son enfant mulâtre nommé Corinne; elle est âgée d'environ 28 ans, taille 5 pieds 4 ou 5 pouces, ayant les traits du visage décidés, son enfant est âgé d'environ deux ans et d'un tempérament foible. Cette esclave appartenait autrefois au juge Beauregard. Celui qui donnera information qui la fasse prendre ou qui la logera en prison recevra la récompense cidessus.
JAS. B WATTON,
14 janv—4 encoignure des rues Douane et Vieille Levée.

RECU par les soussignés, par le brick Neptune de Malaga et à vendre:
30 tierçons vin sec de Malaga,
80 [illegible] vin doux do
210 barils do do
3806 caisses raisins secs de Malaga,
2582 demi caisses do do
2323 quarts de caisses do do
251 balles amandes en coque
300 potiches huile d'olives
300 caisses amandes.
13 jan—15 A. M. MIRANDA & Co

A VENDRE par les soussignés, 50 barils eau de vie blanche, ayant droit au drawback; 40 demi pipes eau de vie, 20 caisses vin de Champagne.
13 jan—4 PIUSSAN & LONGA,
68, rue St Louis

TABAC—500 caisses et demi caisses et 500 paquets tabac, en débarquement du navire Alabama. Aussi beurre et fromage de Goshen, 25 barils de beurre, 50 caisses fromage en débarquement du navire Alabama; aussi, 300 demi et quarts de barils maquereaux, à vendre par R H WHITE,
13 jan 34 rue Gravier.

J. D. & G. POLHEMUS.
PEINTRES, enseignes &c. No. 100 rue de Chartres, près la Bourse, informent respectueusement ses amis et le public, qu'il est prêt à recevoir les ordres qu'on pourrait lui confier, et espère que sa ponctualité son ouvrage supérieur, ainsi que ses conditions raisonnables lui mériteront l'encouragement du public.
N. B. Il pose les vitres et fait tout ce qui concerne la peinture à bord des bateaux à vapeurs avec promptitude et d'une manière supérieure; aussi étendard militaires. 12 nov

A VENDRE par les soussignés un assortiment de bottes, souliers et brodequins, en débarquement et en magasin. Aussi, 100 caisses chapeaux de soie et de castor.
14 janv F. ROST & Co., rue Douane, n. 8.

CASQUETTES de poil de loutre, et chapeaux de laine, 10 caisses, 50 do. chapeaux, à vendre, par J EVANS & Co.,
14 janv rue de Chartres n. 10.

EAU-DE-VIE—200 pipes et quarts de pipes excellente eau-de-vie de Bordeaux importé directe, sujet aux droits. A vendre par
QUARLES & Co.,
14 janv rue Douane n. 24.

EAU-DE-VIE—10 barils eau-de-vie américaine en débarquement du navire Humphreys de Philadelphie et à vendre par
JOSEPH S SLOAN,
11 janv Nlle-Levée, n. 39.

12 Demi-pipes eau-de-vie de Cognac en débarquement du navire Humphreys, aussi 50 quarts vin doux de Malaga, à vendre par
JOSEPH S SLOAN,
11 janv Nlle-Levée, n. 39.

Superbe assortiment de meubles et Tapisserie.
LE soussigné offre en vente un superbe assortiment des marchandises ci-dessus nommées, consistant en sofas, Ottomanes, bergères, chaises d'acajou et bois de rose, dans un nouveau genre, chaises roulantes de Londres, pour les malades, vieillards &c. Il invite le public à visiter ce bel assortiment composé de meubles et tapisseries les plus élégans qu'on ait encore importé de Londres et de Paris, à son magasin, No. 35, rue Gravier, entrée à l'Arcade de Banks, en haut
11 jan—5 FRANKLIN J DAVIS.

FARINE—500 barils en débarquement et à vendre par M. MAHER,
4 janv. 16, rue Poydras.

Librairie de Lelièvre.
RECU récemment de Paris, un bel assortiment de nouveaux; Œuvres complettes de Victor Hugo; Voyage Pittoresque au tour du monde; Pièces de théâtre, livres d'éducation, de littérature &c. Jouets d'enfants, Fourniture de bureau, Cartons de bureau, Graines de jardinage, récolte 1836, et articles de fantaisie. 27 déc—3ds.6,3ps

CHAPEAUX A LA MODE—Reçu dernièrement par le paquebot Huntsville quelques caisses de chapeaux noirs de castor, et de castor satiné, des dernières modes; aussi, de superbes chapeaux blancs de castor et de [illegible], No. 23, rue des Magasins, contigu à l'encoignure de la rue du Commerce.
4 janv. BRUSH & THACKER.

TOILE DE RUSSIE—24 balles toiles de Russie, venant d'arriver, à vendre par
5 jan GEORGE GREEN.

AVIS IMPORTANT—Je préviens le public de ne recevoir aucun billet d'une date soit antérieure, soit postérieure à cet avis, tiré ou endossé par moi, s'il ne porte également la signature de mon gendre André Castillo.
10 jan—8 VE. CASTANEDO.

VINS de Champagne et de Chablis, à vendre par JULES LEBLANC & Co,
10 jan Rue Royale, No 103

SEMINAIRE DE LAFAYETTE.
Près de Lexington, Ky.
CET ancien établissement sera ouvert le 15 janvier 1837, pour recevoir les élèves.
REFERENCES.
Les citoyens de Lexington en général.
Juge Robt McCulloch, Lac Providence.
Messrs. Caines, débarquement du Guinea, Ml.
Dr. Mott, Alexandrie, Louisiane.
J. B. Coleman, Esq. et B. R. Ellis, Port Gibson, Mis.
R. Gaines & A. L. Gaines, Natchez.
Thomas Cobb, Silverstown, Comté d'Adams.
Juge Joseph W. N. A. Smith et l'honorable R. H. Chinn, Jackson, Ms.
Carrière, Doran & Co., P. Dubertrand et L. Danzac, Nouvelle-Orléans.
10 janv BEVERLEY A. HICKS.

PHARMACIE DE DUFILHO, Jr.
Rue de Chartres, No. 140.
EN débarquement de plusieurs navires arrivant de l'Europe, et à vendre par le soussigné, un grand assortiment de Drogues, 1er. choix; de produits chimiques,
4 caisses Sulfate de quinine, de Pelletier.
2 do Sirop pectoral de Lamouroux;
2 do Biberons d'un genre nouveau et patentés;
1 do Huile essentielle de Bergamotte pure;
6 do do do assorties;
2 do Eau triple de fleurs d'oranger;
15 do Clysopompes;
1 do Graine de santé du Dr. Franck;
1 do Remèdes de Le Roy, garantie véritable;
4 do Remède pour la guérison des cors;
1 do Sirop de violettes;
1 do Pâte pectorale de Régnauld;
4 do Thermomètres à double échelle;
1 do Baromètres;
1 do Pâte sirops,
1 do Pâte liqueurs, de Beaumé.
1 do Encre pour marquer le linge; &c.
31 déc DUFILHO, Jr

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses pratiques qu'il a repris la suite de son commerce, [illegible] ses marchandises de la ville et de la campagne [illegible].
[illegible]
10 jan—6dc, et 1 0js JN. ARMANDO,
Faub. Marigny, près du magasin de Mr Bar...

SUCRE—[illegible] sucre d'une qualité supérieure, sur une habitation, à 37 milles de la ville. LE BLANC & HAYDEL,
Rue Toulouse, No 30

Ventes à l'Encan.

Vente sans réserve de la ville de Uncle Sam.
PAR ISAAC L. McCOY & MOSSY & GARIDEL.
LES soussignés, membres du comité nommé par la compagnie du chemin à coulisses de Nashville et de la Nlle. Orléans feront vendre à l'encan par les encanteurs ci-dessus nommés, mardi et mercredi, 17 et 18 janvier courant, la ville que ladite company a fait diviser en terrains et îlets, conformément à un plan tiré sous la direction de M. H J Ranney, ingénieur en chef de la Compagnie. La vente commencera mardi 17 janvier, à la Bourse de l'Arcade, dans la rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, à 10 heures et demie précises du matin, et sera continuée le lendemain mercredi le 18 du courant, à la même heure, à la Nouvelle Bourse, à l'encoignure des rues Chartres et St. Louis, et en cas que le tout ne soit pas vendu dans ces deux jours, la vente sera continuée tous les jours à ces deux endroits alternativement jusqu'à ce que la totalité soit vendue.

Cette ville est située à 60 milles de la Nouvelle Orléans, sur le chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans à Nashville qui passe à travers, et la compagnie a choisi ce point comme le plus important et le plus convenable sur toute la route, pour l'établissement d'entrepôts et de fabriques de machine à vapeur, car il est probable que dans les états du sud, il ne se trouve pas un endroit qui présente les mêmes avantages à la compagnie. La compagnie s'engage, comme on verra plus bas, à appliquer tous les fonds produits par cette vente à y faire des améliorations; ce qui sera mieux expliqué quand on viendra à parler des conditions et termes de la vente.

Cette ville offre des avantages très importants, parmi lesquels on doit remarquer sa position sur la rive ouest de la rivière Tangipao, sur un terrain élevé de 85 pieds au-dessus du lac et ombragé de superbes îlets de pin et de chêne qui doit la rendre aussi salubre qu'agréable. La campagne environnante fournit les plus beaux sites imaginables pour des maisons de plaisances et le sol est convenable pour le jardinage, la production de légumes et de fruits tels que pêches, poires, figues et raisins, fraises et framboises &c. &c. aussi bien que pour le paturage des vaches et des moutons, car les eaux sont abondantes et le paturage est superbe pendant le printemps et l'été. Les animaux de la chasse et de la pêche ne manqueront pas non plus d'amusement dans ce beau pays où le gibier est en grande abondance, et où tous les ruisseaux fourmillent des meilleurs poissons tels que la truite, la perche, &c

La rivière Tangipao, renommée pour la pureté de ses eaux, prend sa source tout près de la ligne qui borne cet état, et coule au travers d'une belle vallée, d'environ un demi mille de largeur, ombragée d'arbres magnifiques des meilleures sortes de bois, attestant à la fois la fertilité du sol et l'absence de tout marécage. La terre entre le lac et la ligne d'état est partout convenable pour faire des briques, et il n'est besoin que de moulins à scies pour avoir les plus beaux bois de construction qu'on puisse désirer. Les sources d'eau vive sont fréquentes et l'on trouve partout de la bonne eau en creusant à une profondeur de 20 pieds. La nature a été prodigue à former des chemins à travers les forêts, qui présentent les plus grandes facilités pour parcourir cette contrée où l'on respire toujours un air pur et salubre. Montpelier, qui est la ville la plus proche, est éloigné de la nouvelle ville de 9 milles: Springfield est au midi à une distance de 20 milles: Covington et Madison sont situés à l'Est et éloignés de 25 milles, et Homersville sur le Mississipi et qui est au nord en est éloigné de trente milles; elle communique avec tous ces endroits par des chemins de carosse.

Certainement cette ville présente aux ouvriers de tous métiers, quelques soient leurs moyens et surtout à ceux qui ne sont pas encore acclimatés dans le pays des avantages qu'ils ne sont tout à fait propres. L'étranger peut toujours y jouir d'une santé complète sans être exposé aux maladies qui font tant de ravages à la Nouvelle Orléans pendant l'été; et en même temps la grande puissance d'eau que la compagnie a l'intention d'assurer à la ville, donnera les plus grandes facilités aux ouvriers qui voudront établir des mécaniques convenables à leurs métiers et par le moyen du chemin à coulisses ils obtiendront tous les objets nécessaires à leur commerce à peu de frais. Les maçons, charpentiers, menuisiers, machinistes, carossiers, fabricans de mulles, et de papier, les ébénistes, les tourneurs, tous ceux qui travaillent le fer et le cuivre, trouveront une occasion de commencer des établissements sur une grande échelle. La compagnie fera d'ailleurs tous ses efforts pour établir dans la nouvelle ville, des moulins à scies, à farine et des filatures de coton, comme on verra d'après les conditions de la vente. Mais il y aura peut être des individus qui diront que la compagnie n'est pas capable de pousser le chemin à coulisses jusqu'à "Uncle Sam". Pour se convaincre combien ces craintes sont peu fondées, le public n'a besoin que de visiter la machine à présent en opération au bout de la rue du Canal, laquelle enfonce et rase les pieux servant de fondement au chemin de fer; avec quatre de ces machines on peut facilement faire deux milles de chemin dans un mois. Cette application admirable du pouvoir de la vapeur, met la compagnie à même de construire un chemin solide à travers les marécages qui se trouvent entre la ville et les prairies, et diminuera de beaucoup les frais de ces travaux.

En consultant le plan de la nouvelle ville on verra que la compagnie n'a rien négligé de ce qui pourrait contribuer à en rendre le séjour agréable. L'emplacement choisi pour l'entrepôt de la compagnie ainsi que ceux qui ont été réservés pour l'hôtel, le collège, le théâtre, le marché, les églises et ceux qui pour votre foire pour la vente des animaux, fournissent des preuves non équivoques de l'attention que la compagnie a portée à tous les détails qui peuvent intéresser les habitans de la Nouvelle ville. Cependant tous ces avantages deviennent pour ainsi dire insignifiants quand on réfléchit aux grands résultats, qu'on peut attendre des conditions de la vente qui obligent la compagnie à effectuer des améliorations de la plus haute importance. Celui qui doit d'abord frapper les regards comme étant d'un prix inestimable, est l'établissement d'un pouvoir d'eau pour mouvoir toutes sortes de machines, privilège qui ce peu de temps rendra la ville de "Uncle Sam" une des plus importantes de l'Union et qui sera à l'égard de la Nouvelle Orléans ce que sont les villes de Manchester, Birmingham et Sheffield à l'égard de Liverpool et Londres, ou celles de Newark et Lowell à l'égard de New York et de Boston. C'est à l'avantage qu'à cette localité de posséder cette puissance d'eau qu'on peut attribuer l'idée d'y établir une ville.

La compagnie avait donné des instructions pour qu'on tâchât de découvrir quelque point assez éloigné de la côte pour être à l'abri des inondations, jouissant en même temps d'un climat salubre et d'un chute d'eau qui put servir de pouvoir moteur au machines à vapeur pour la compagnie.

D'après un examen minutieux de la rivière Tangipao, il a paru qu'en construisant une chaussée élevée de 7 pieds au dessus du lit ordinaire de la rivière, et par la fouille d'un canal de 4 milles de long; on pourrait obtenir une chûte d'eau de 29 pieds, dont la force motrice, lors même que l'eau serait basse égalerait celle de 3000, chevaux. Les propriétaires la long de la rivière, ont donné à la Compagnie permission pour, pour écouler les améliorations. Les dimensions du canal suffiront assez grandes pour fournir aux manufacturiers toute l'eau dont ils pourront avoir besoin, et la compagnie se dispose à de privilège à des prix raisonnables.

Le canal cotoiera la rive dans toute sa longueur et pourra être détourné dans la rivière quand l'occasion rendra une telle mesure avantageuse, elle sera aussi d'une grande utilité pour le transport des radeaux d'une distance considérable. L'intention de la Compagnie est de faire commencer ces travaux dès que les produits de la vente auront été réalisés, qu'ils seront complétés quand le chemin jusqu'à la ville sera ouvert.

Quand on prend en considération, tous les avantages possédés par cette ville; sa proximité au grand entrepôt des produits du midi et de l'Ouest, ses facilités de communication avec ce point et tous les Etats de l'Ouest, sa salubrité incontestable, les grandes réserves qu'ont été faites pour des ouvrages publics, son immense pouvoir moteur, résultat des chûtes de la rivière, des engagements contractés par la compagnie pour investir la plus grande partie des produits de ses ventes en améliorations, on ne peut s'empêcher de regarder cette vente comme une des plus importantes qui ait jamais été présentée au public de la Nouvelle Orléans.

Conditions et termes de la vente.

Un cinquième de la somme totale payable à 6 mois et le but pour la balance à 1, 2, 3 et 4 ans, sans intérêt, pour billets assurés par hypothèque, les endosseurs que pour le paiements, donnant aux acquéreurs le privilège d'en compter leurs billets au taux de 5 pour cent par an. Les billets qui ne seront point payés à terme de leur échéance porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, du moment qu'ils deviendront dus jusqu'au terme de paiement.

Les actes de vente devront être passés pardevant Mr. H. E. Cénas, notaire public, aux frais des acquéreurs, dans l'espace de 30 jours après la vente, faute de quoi, les dits lots seront vendus à nouveau à la folle enchère des acquéreurs, qui seront tenus, si la 2de vente ne produit pas une somme égale à la première, de payer la différence.

La compagnie donnera possession à ses frais si elle est requise dans les 20 jours suivant la vente, aux acquéreurs.

La Compagnie s'oblige à disposer de la somme réaliser de la vente, de la manière suivante:

1o. 50 pour cent de la somme réalisée des ventes, sera appliquée aux travaux nécessaires pour établir dans les limites de la dite ville, un pouvoir moteur d'eau capable au moins de mouvoir des fabriques pour la construction et réparation de toutes les machines à vapeur et chars dont la compagnie pourra avoir besoin et de faire mouvoir un moulin à farine et un moulin à scie, et toutes les fabriques dont la compagnie peut avoir besoin.

2o. 10 pour cent de la somme résultant de la vente, ou telle proportion qui sera nécessaire sera appliquée à bâtir un hôtel d'après le plan qui sera exposé à la vente, là ou elle sera, et sur un îlet à part que la compagnie a approprié à cet objet.

3o. 10 pour cent de la somme résultant de la vente ou telle proportion qui sera nécessaire sera appliquée à bâtir un collège capable de loger au moins cent élèves, et qui sera bâti sur un terrain situé dans le voisinage de la ville, mesurant 40 acres superficiels, et approprié à cet objet par la compagnie.

4o. 10 pour cent de la somme résultant de la vente, ou telle proportion qui sera nécessaire, sera appliquée à la construction d'un pont sur la rivière Tangipaho, à quelque point convenable, près de la ville.

5o. 10 pour cent de la somme résultant du produit de la vente, sera appliquée à la construction et à l'entretien d'une filature de coton, faisant marcher au moins 10,000 fuseaux, et sera pour cet objet livré à quelque compagnie incorporée, ou à quelques individus, ou individu qui donneront bonne caution que la dite fabrique sera mise en opération dans l'espace de 5 an après que la compagnie aura fourni le pouvoir moteur de l'eau nécessaire, et qu'elle sera continuée en opération pendant l'espace de 5 ans. La compagnie s'engageant à donner le terrain ou le terrain nécessaire pour une telle bâtisse, ainsi que le terrain nécessaire pour la conduite de l'eau à l'établissement et de là jusqu'à la rivière; le tout selon la cautionnement déjà mentionné. De plus—La compagnie s'engage à donner à chaque individu qui achètera un lot le droit de tirer du canal ou des tuyaux qui pourront être posés par la compagnie, la quantité d'eau nécessaire pour une famille, pourvu que ces ouvrages soient à la dépense du propriétaire, et que le canal ou constructions appartiennent à la compagnie ne soient pas endommagées par les travaux des propriétaires.

Un plan de la ville ci-dessus sera exposé à la Bourse de l'Arcade dans quelques jours.
M. W. HOFFMAN,
C. WOODCOCK,
JOSHUA BALDWIN,
JOHN McDONOUGH,
4 janv—6 9, 12, 13 14, 16, 17, 18 Comité.

LE soussigné ayant l'intention de se retirer du commerce, offre à vendre tout son fonds de magasin, consistant en bijouterie, montres, pendules, lampes astrales, à suspension, &c.; articles argentés et vernis en noir; le tout composant un magnifique assortiment des articles les plus nouveaux dans son genre, les ayant achetés lui-même en Europe; et comme il n'a épargné ni soins ni dépense pour rendre son assortiment aussi complet que possible, il se flatte que dans tous les Etats-Unis on ne pourra trouver mieux que ce qui le compose. Le tout pourra être acheté à l'amiable d'ici au 10 d'Avril; dans le cas qu'il n'en ait pas disposé, dans cet intervalle, il fera une vente publique à l'encan.
Il offre aussi à louer à bail le magasin sus indiqué, ensemble avec la maison de [illegible] rue de Chartres, occupée à présent par [illegible]. Pour plus amples renseignements, s'adresser à [illegible] No. 28, rue de Chartres.
N B—Dans le même local on trouve les outils de bijouterie, nécessaires pour vingt ouvriers. 10 jan—

Banque de Carrollton
CETTE institution achète des traites [illegible] françaises. J NICHOLSON, caissier.

Ventes par le Shérif.

Thomas Williams contre John Kellar,
COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District à moi adressé, il sera vendu sur les lieux, faubourg Ste. Marie, entre les rues Delor et St. Joseph, en cette ville, le Vendredi 20 janvier, à midi, Tous les outils, apparatus, &c. qui composent une fonderie. Conditions, comptant.
4 janv FRED. BUISSON, Sheriff.

L'Hoste et Ragatti contre C. F. Salinger.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, il sera vendu au bureau du shérif, en cette ville, le mercredi 18 janvier, à une heure de l'après-midi,
24 Aiguilles en or, saisies dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.
4 janv FRED. BUISSON, Sheriff.

J. W. Zacharie contre Michael Collins.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias et de vente, à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi 6 février prochain, à une heure de relevée, un certain esclave nommé George, âgé de 25 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.
4 janv FRED. BUISSON, Sheriff.

Eulalie Trouville Duburd, épouse de Diego Morphy vs. Jean Canon & autres—action en partage.
COUR de District—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable cour du 1er district judiciaire de l'état de la Louisiane, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, en cette ville, le mercredi 18 janvier 1837, à une heure de relevée:

Un lot de terre formant encoignure, situé au faubourg St Jean, en cette ville, dans l'ilet no 14, désigné par le no 12 et mesurant 60 pieds de face à la rue Lepageur 121 pieds de profondeur et face à la Sixième.

Un plan de ladite propriété sera exhibé au moment de la vente, sur lequel elle sera divisée en deux lots.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du shérif et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs devront fournir leurs billets par coupons, de manière à satisfaire les parties intéressées.
16 dec FRED. BUISSON, shérif

Richard O. Pritchard et G. Kohn—contre—Glendy V. Burke et John Slidell.
ACTION EN PARTAGE.
COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse des Negociants rue Royale, entre les rues du Canal et Douane, en cette ville, le mardi trente-un janvier 1837, à une heure de relevée.

Les propriétés ci après décrites, savoir:
Les lots de terre Nos. 8, 10 et 11, sur un plan fait par Jose. Pilie voyer de la ville, à la date du 31 décembre 1833, et déposé en l'office de Wm. Christy notaire, le 29 Janvier 1834.

Le lot No 8, mesure 25 pieds, deux pouces et trois lignes de face au chemin public, et 24 pieds cinq pouces et trois lignes à la rue Clinton. 87 pieds trois pouces et six lignes, sur la ligne supérieure qui traverse et partant de la rue Clinton jusqu'au Chemin public, et 83 pieds 9 pouces et une ligne sur la ligne inférieure traversant également.

Le lot No. 10, mesure 25 pieds 2 pouces et trois lignes de face au chemin public, 24 pieds cinq pouces et trois lignes à la rue Clinton; 80 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne supérieure qui traverse en partant de la rue Clinton jusqu'au chemin public, et 76 pieds 7 pouces et sept lignes sur la ligne inférieure traversant également.

Le lot No 11, mesure 25 pieds 4 pouces et 3 lignes de face au chemin public, 21 pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton; 76 pieds, sept pouces et sept lignes sur la ligne supérieure, qui traverse en partant de la rue Clinton, jusqu'au chemin public, et 76 pieds, sept pouces et sept lignes sur la ligne inférieure traversant également.

Et le lot No 9, conformément au dit plan, mesure 25 pieds, 2 pouces et trois lignes du chemin public, 24 pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, 80 pieds neuf pouces et une ligne sur la ligne supérieure qui traverse, en partant de la rue Clinton jusqu'au chemin public, et 80 pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne inférieure traversant également.

Ces quatre terrains sont contigus.
Conditions de la vente.—Les terrains et dessus désignés et les édifices qui y trouvent seront vendus séparément. Les acquéreurs assureront le paiement aux Membres des respectivement sur chaque terrain, aux Membres Aldermen et habitants, la balance est payable en billets endossés à un et deux ans, avec hypothèque spéciale, les billets par autorité, du jour de la [illegible] d'être [illegible].
Pour le lot No. 8 $3364 80 payable le 26 janvier 1837, $1467 40 payable le 26 janvier 1839, $436 [illegible].
Pour le lot No. 9 $3570 40 payable le 26 janvier 1837, $1667 20, payable le 26 janvier 1839, $4264 [illegible] 26 janvier 1839.
Pour le Lot No 10, $3741 20, payable le 26 janvier 1837, $1111 60, payable le 26 Janvier, 1838, $4242 payable le 26 Janvier 1839
Pour le lot No. 11 $4050 20 payable le 26 janvier 1837, $ [illegible] payable le 26 janvier 1839, $4472 payables le 26 janvier 1839.
Les acquéreurs pourront du privilège accordé par [illegible] du conseil de ville en date du 16 avril [illegible] et permis de substituer des bonds [illegible] en faveur des commissaires de la [illegible] semestrement, payables à 20 ans de l'échéance, le [illegible] ci-dessus et [illegible] et demi pour cent par an payable [illegible].
[illegible] le percevra la vente le shérif sont [illegible].
Les Nos. 8, 9 et 11 sont loués $2500 par an. Le No. 10 loué $2000 les baux expirent le 30 septembre 1837. FRED BUISSON, sherif.

COURSES DE CHEVAUX,
Du Jocky Club de la Nouvelle-Orléans,
SUR LE CHEMIN DE COURSE D'ECLIPSE.

LA première assemblée du Printemps aura lieu mardi, 14 mars 1837—Première journée, prix de 500 piastres—Course d'un mille; prix d'entrée, 50 piastres—Seconde journée, prix de 700 piastres—Courses de deux milles; prix d'entrée 70 piastres—Troisième journée, prix de 1000 piastres—Courses de trois milles, prix d'entrée 100 piastres—Quatrième journée, le prix du Jocky Club de la Louisiane, 2000 piastres—Courses de quatre milles; prix d'entrée 150 piastres—Cinquième journée, courses d'un mille. Il y aura cinq courses, et les trois meilleurs emporteront le prix qui consistera des sommes payées pour entrées les jours précédens et à élevera probablement à 1200 piastres.
Dix pour cent sur la somme totale ou ne reviendrait au cheval—Sixième journée; le prix de la Nouvelle Orléans, consistant en superbe service en argent, dont la valeur est estimée à 1000 piastres. Dans cette course les poulains de 4 ans et les poulains accoutumés, les chevaux de 5 ans et plus portant 100 livres; prix d'entrée $100. Il faut qu'il y ait au moins quatre chevaux pour que la course ait lieu. Celui qui gagnera aura le choix de prendre l'argent ou le service d'argent—Courses de [illegible].

Tout cheval ou jument pourra courir pour les prix mentionnés, pourvu que le propriétaire se conforme aux règles de la société. Le prix de chaque course sera payé comptant, sans escompte.

Le propriétaire ayant fait de grands frais, pour établir un chemin de course digne de la Nouvelle Orléans, espère que ses efforts mériteront l'approbation du public, et que l'encouragement qu'il a reçu du Jocky Club, une société composée des personnes bien connues dans le pays, sera un titre de plus à la confiance des amateurs des courses de chevaux.

Ce bel établissement, le plus vaste dans ce genre qui y ait dans toute l'Amérique, est situé sur le chemin de fer de la Nouvelle Orléans à Carrollton, de sorte que les jours de courses 1000 personnes pourront s'y rendre pour 25 cents chaque, sans avoir besoin d'attendre jamais plus d'une demi heure. Le chemin de la rivière passe tout près du chemin de course, et les bateaux à vapeur pourront débarquer leurs passagers sur les lieux. Le chemin de course est précisément un mille de tour, et il est entouré d'une bonne cloture de planches de 10 pieds de haut avec des fossés en dedans. On achève à présent la construction d'un édifice duquel 6000 spectateurs peuvent apercevoir tous les points du chemin de course, et la grande partie sera appropriée au dames et aux membres du Jocky Club. Par les précautions qu'on prendra de couvrir le chemin de course de sable et de sciures, on évitera tous les inconvéniens qui ont existé jusqu'à présent dans ce voisinage, pour les courses des chevaux. Les écuries, citernes &c., pour les chevaux de courses ne laissent rien à désirer, et l'établissement d'un étage flottant pour le débarquement des chevaux, rend cette opération facile en tout tems.

Les grandes facilités qui se présentent pour le transport des chevaux aux lieux des courses, et les fortes sommes offertes pour prix, étant doublées de celle proposées par aucun autre établissement de ce genre dans l'Union, ne manqueront pas d'y attirer un grand nombre de chevaux des Etats environnans.

Le propriétaire est informé par Mr. Garrison de Virginie, qu'il est déjà en route pour la Nouvelle Orléans avec un grand nombre de chevaux, parmi lesquels sont la célèbre Cipus, Miss Maynard, Virginie, Graves et autres. On attend aussi l'arrivée du Colonel Bingaman, avec les chevaux de course bien connus, Angora, John Minor, Fanny Wright, celui de Mr. Minor de Natchez, avec Catherine et autres; Messrs. Ruth & Barrow avec Alice Riggs, Prince Talleyrand & Fanny Bell; Mr. Wells avec Linett, Exito, Dick Chinn, Wings, Longitude et Jane Elliott; Mr. Duplantier avec John Bealey, Lauderdale et autres; Col. Claiborne avec la célèbre jument Susan Yandall, Antelope, Cassandria, &c. Col. Johnson d'Alabama, avec Red Maria, Splendid, Forsaken Tilly et Betsy Richelieu. Il y a tout lieu de croire que Messrs. Harris, Starks & Jackson, viendront d'Alabama avec leurs chevaux aussi bien que Mr. Hurta de la Virginie et plusieurs autres amateurs du Tennessee, Kentucky et de la Géorgie. Ajoutant à ce nombre les chevaux du propriétaire Monmouth, Richard de York, Morris, &c., le tout formera un concours, qui pour le nombre, ou la renommée des chevaux n'a jamais eu son pareil dans les Etats du Sud.

Le soussigné ayant été pendant plusieurs années propriétaire du chemin de course à la ville de Washington, dans le district de Colombie, se flatte d'avoir acquis toutes les connaissances nécessaires pour conduire un pareil établissement. Il a reçu des assurances positives des Messieurs ci dessus nommés qu'ils se rendront aux courses. Ceux qui manqueront ce spectacle n'auront peut-être jamais l'occasion d'en voir un pareil.
Y. N. OLIVER, propriétaire.

N. B. Le superbe hôtel de Carrollton n'est éloigné du chemin de course que de 150 pas, où l'on trouvera des logemens qui ne laissent rien à désirer: les écuries ont été construites exprès pour les chevaux de course, et cet établissement est placé sous la direction de Mr F. Bernard, de Washington, qui fera tous ses efforts pour en rendre le séjour agréable aux membres du Jockey Club pendant la semaine des courses
13 janv—6

Machine à vapeur, Moulins à Sucre, &c.

LE Public est prévenu que tous ceux qui peuvent avoir besoin des Machines à vapeur, de Moulins à sucre, ou de mouvements de moulins à scié, construits sous la direction du soussigné, devront s'adresser à Bishop's Hotel où il a intention de rester jusqu'au 1er février prochain, après laquelle date ils devront adresser à Thomas Reynolds & Co., en aux associés à Cincinnati Ohio.
Nlle-Orléans, 2 Janvier 1837. WILLIAM TIFT.
N. B. Comme le soussigné pourra être absent pendant quelques jours à la côte, on est prié de laisser un billet pour lui à la barre. 4 janv—12

Bureau de Lithographie d'Orléans.
En face de l'Arcade de Banks, rue des Magasins.

OU l'on exécute avec promptitude et précision, des Plans de terres, Circulaires, Billets d'Echange, Chèques sur banques anciennes et [illegible].
Aussi—Cartes lithographiées, construites d'après renseignements, &c., en défaut de plans qui pourront servir de copie, à l'établissement de
29 dec—24 B. GROVES & Co.

SANGSUES—A vendre par le soussigné, 3000 sangsues très grosse et de première qualité, des prix modérés en demi et en gros.
29 dec A. A. PEYCHAUD,
123, rue Royale

AGENCE générale.—Le soussigné de nouveau domicilié à la Nouvelle Orléans, se chargera, à l'avenir, des affaires des personnes qui, voulant quitter le pays en n'en absenter seulement, y laisseraient des intérêts à soigner. Il fera en outre le courtage dans chacune dans toutes ses branches, et s'entremettra pour tout achats ou ventes de propriétés et produits.
S'adresser rue Conti, No. 58.
5 oct—3m, 3ps F. LAVILLE.

BOEUF—34 barils B boeuf en magasin et à vendre par [illegible] M. MAHER.

Ventes à l'Encan.

PAR J LE CARPENTIER.
IL sera vendu, mardi, 14 février 1837, à midi, à la Bourse, encoignure St Louis et Chartres—En vertu d'un ordre de la Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 3 janvier 1837.

Un morceau de Terre dans la paroisse de Jefferson sur la rive droite du Mississipi, à environ trois milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, ayant huit arpens de profondeur, 100 pieds de face au fleuve jusqu'à la profondeur de trois arpens, et à cette distance, s'élargissant à 130 pieds jusque dans la dite profondeur, borné en haut, en bas, et dans la profondeur par la propriété de F Gardère.

Conditions—Un an de crédit, à dater du jour de la vente. L'acheteur fournira un billet endossé, portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue.
L'acte de vente se passera pardevant Théo. Seghers, not. pub. aux frais de l'acquéreur, 14 janv

PAR DUTILLET & DELERY.
Succession de Pierre Lambert.
JEUDI, le 19 janvier 1837, à midi, il sera vendu à la Bourse, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, la propriété foncière dépendant de la dite succession, consistant en un terrain formant l'encoignure sud, des rues St. Pierre et Bourbon, ayant mesure française, 60 pieds de face à chacune des dites rues, ensemble les bâtisses et constructions, consistant en une maison basse en briques, couverte en tuiles creuses, formant toute la façade, sur la rue Bourbon, une cuisine haute en briques dans la cour, et une petite maison basse en briques située sur la rue St Pierre. Le magasin à l'encoignure est maintenant occupé par M. Bardon. Les murs de la maison d'encoignure ont été construits de manière à pouvoir supporter un 2d étage.

Les banquettes et le pavage sont payés. La propriété est assurée, et la police sera transférée à l'acquéreur pour le temps qu'elle a encore à courir.

Conditions: Un quart comptant, et le reste à un et deux ans, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, divisés en coupons à leur convenance et portant hypothèque sur la propriété. En cas de non payement des billets aux échéances, ils porteront intérêt à raison de dix pour cent par an depuis l'échéance jusqu'au payement, sans que l'acquéreur puisse se prévaloir de cette clause pour retarder le payement des dits billets.

L'acte de vente sera passé devant Théo. Seghers notaire, aux frais de l'acquéreur.

Aussi—Le même jour, il sera vendu 65 ACTIONS de la Banque des Citoyens de la Louisiane. Conditions, comptant. L'acquéreur devra dans les dix jours qui suivront l'adjudication fournir une hypothèque à la satisfaction de la direction en garantie de ces mêmes actions. 13 dec—16 3 ps.

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu, jeudi 26 janvier prochain 1837, à midi, à la Bourse de Hewlett.
Un atelier de bons esclaves acclimatés,
Des deux sexes, parmi lesquels se trouvent 5 jeunes gens vigoureux, nègres de champ, un domestique de table et cocher âgé d'environ 19 ans, actif, intelligent et ayant bonne mine; un excellent cocher, accoutumé au marché, et plusieurs cuisinières et blanchisseuses: vente positive et sans réserve. On invite ceux qui ont des habitations, et les membres de la Législature, à se trouver à cette vente. Plus amples détails le jour de la vente.
Conditions.—6 et 12 mois de crédit pour billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait payement, 28 déc.

Vente de la propriété Fortier, située rue de la Levée, entre les rues Toulouse et St. Louis.

PAR P E TRICOU.
IL sera vendu le samedi 21 janvier courant, à midi précis, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres.
La belle propriété de Mr E. Fortier, mesurant 80 pieds français de face sur 140 environ de profondeur, ensemble avec les édifices dans l'état où ils se trouvent.
Dans le cas que la propriété offerte en bloc ne rapporte pas un prix satisfaisant, elle sera alors offerte en quatre lots de 20 pieds chacun sur toute la profondeur suivant le plan qui en sera déposé à la Bourse, quelques jours avant la vente.
Les conditions sont: $10,000 comptant ou $2,500 par lots, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
En cas de vente par lots, il sera immédiatement procédé à la vente au comptant des édifices qui se trouvent sur ledit terrain pour être démolis et enlevés dans les deux mois qui suivront l'adjudication; le produit de cette vente sera au profit des acquéreurs des divers lots. 11jan

Vente d'Esclaves sans Réserve.
PAR H J DOMINGON.
CINQUANTE UN ESCLAVES des deux sexes, de choix et à talents, seront vendus sans réserve, à la Bourse, au coin des rues St Louis et Chartres, Jeudi, 19 Janvier, à midi précis,
1o. Le nègre Henson, âgé de 20 ans, bon nègre de champ, et s'entend à soigner des chevaux de course.
2o. Le nègre George, âgé de 21 ans, excellent palfrenier et nègre de champ.
3o. La mulâtresse Levenna, âgée de 18 ans, bonne couturière, femme de chambre et domestique de maison.
4o. La mulâtresse Juliana, âgée de 25 ans, bonne couturière et gardienne d'enfans, (elle est boiteuse.)
5o. Le nègre Nat, âgé de 19 ans, bon nègre de champ.
6o. Le nègre Sandy, âgé de 35 ans, bon nègre de champ et palfrenier, (defectueux.)
7o. La négresse Sophie, âgée de 23 ans, peut travailler aux champs ou à la maison.
8o. Le nègre Jarreu, âgé de 30 ans, bon nègre de champ
9o. Le nègre Pill, âgé de 32 ans, bon nègre de champ et charretier.
10. Le nègre Hagle, âgé de 30 ans, bon nègre de champ et charretier, avec sa femme Hanna, âgée de [illegible] ans, bonne négresse de champ, et sait travailler dans la maison, et trois enfans, [illegible] garçons et une fille, l'aîné ayant 7 ans et le plus jeune 1 an.
11. Le nègre Mom, âgé de 28 ans, bon nègre de champ, (souffre d'une hernie).
12. La mulâtresse Catherine, âgée de 40 ans, s'entend à faire le beurre et le fromage, tailler les habillements des nègres, bonne cuisinière et gardienne d'enfans.
13. La négresse Mary, âgée de 18 ans, bonne négresse de champ et domestique de maison.
14. Le nègre Samuel, âgé de 13 ans, élevé dans la maison, peut servir à table et très intelligent.
15. La négresse Eveline, âgée de 11 ans, peut travailler dehors ou dans la maison.
16. La négresse Kitty, âgée de 10 ans.
17. Le nègre Isaac, âgé de 45 ans, nègre de champ, (défectueux.)
18. Le nègre Sampson, âgé de 25 ans, bon nègre de champ et charretier, et Eliza sa femme, âgée de 20 ans, bonne négresse de champ, avec ses deux filles âgées de 5 et 2 ans.
19. La négresse Margaret, âgée de 24 ans, bonne négresse de champ avec ses deux ans âgée de 6 et 3 ans.
20. Le nègre Bazil, âgé de 35 ans, un peu charpentier.
21. Le nègre Preston, âgé de 20 ans, bon nègre de champ et charretier.
22. Le nègre James Henry, âgé de 13 ans, bon domestique,
23. Le nègre Robert, âgé de 25 ans, bon tanneur (souffre un peu d'une hernie.
24. Le nègre Harry, âgé de 22 ans, excellent tanneur, et peut être recommandé comme entendant tout ce qui a rapport à son métier.
25. La négresse Nelly, âgée de 22 ans, bonne négresse de champ, couturière et servante.
26. La jeune négresse Nelly, âgée de 12 ans, bonne servante.
27. La négresse Betsey, âgée de 23 ans, bonne couturière, cuisinière et servante, avec son fils âgé de 6 ans.
28. Le nègre Henry, âgé de 20 ans, élevé dans un grand hôtel et excellent domestique.
29. Le nègre Benjamin, âgé de 35 ans, bon nègre de champ, et s'entend à mener des boeufs (défectueux.)
30. La mulâtresse Mary, âgée de 28 ans, bonne couturière et blanchisseuse, bonne servante, avec ses quatre filles entre les âges de 10 et 2 ans
31. Le nègre Jackson, âgé de 19 ans, bon nègre de champ, conducteur de boeufs, &c.
32. Le nègre Benjamin, âgé de 16 ans, bon nègre de champ, charretier, &c.
33. Le jeune nègre Henry, âgé de 13 ans.
34. Le nègre Henson, âgé de 12 ans.
35. Le nègre William, âgé de 13 ans, nègre de champ, il a un pied tourné en dedans, mais qui ne lui fait aucun mal.
36. Le nègre James, âgé de 10 ans, domestique de maison.
Tous ces esclaves portent une bonne réputation; ils ont été élevés dans le Maryland et Virginie, et choisis avec soin.
Conditions—Un tiers comptant, payable au notaire le jour de vente, et crédit pour la balance à 6, 8 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, lesquels faute d'être payés à leurs termes d'échéance porteront un intérêt de 10 pour cent sans que l'acquéreur puisse se prévaloir de cette circonstance pour différer le paiement. Le vendeur ne garantit que les titres. Les défauts connus seront spécifiés le jour de la vente.
Acte de vente pardevant Louis T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11 janv—8

SIGNOR E. KRAKAMP, Professeur de Flute, élève du conservatoire et primo flauto à San Carlo Naples, étant engagé au Théâtre St Charles de cette ville, donnera des leçons de cet instrument. Pour ses conditions, s'adresser rue Gravier, No 119.
2 nov—3m

M. FRUST, Professeur de Harpe, Piano et Guitare, et Directeur des Choeurs au Théâtre St Charles, a l'honneur d'informer les habitants de cette ville, qu'il emploiera ses heures perdues à donner des leçons des instruments ci-dessus. Pour ses conditions s'adresser à Messieurs Johns & Co rue Chartres, ou à Mr Casey, Magasin de Musie, rue du Camp
2 nov—3m

NOUVEAU MAGASIN DE GRAIN.
Rue Baronne, près de la rue Julie.
300 Boisseaux de Maïs, avoine, son grain, à vendre par les soussignés, qui recevront des barils ou par quantité plus considérable. On fait aussi grêler par une machine à leur magasin. Ils ont toujours à vendre, Foin, Avoine et autres grains pour chevaux.
RD. PEARSE & Co,
10 janv rue Baronne.

UN NOUVEL ENTREPOT
Rue Baronne, près de la rue Julie.
POUR emmagasinage de bois de constructions et autres articles occupant beaucoup de place, vient d'être ouvert par les soussignés, à des prix raisonnables.
Ils ouvriront sous peu un grand hangard pour recevoir du foin, fayence, &c. RD. PEARSE & Co,
10 janv rue Baronne, près de la rue Julie

NOUVEAU DEPOT DE BOIS.
Rue Baronne, près de la rue Julie.
LES soussignés sont prêts à exécuter et livrer des ordres de familles ou d'hôtels pour bois de frêne, chêne et autres bois de chauffage du Lac, aux prix courants, et le public peut se fier à recevoir de leur dépôt la vraie mesure de corde, comme ils ont construit des carrés exprès pour cela.
Ils espèrent par la modicité de leurs prix et l'attention qu'ils porteront à leurs affaires mériter la confiance du public. RD. PEARSE & Co,
rue Baronne, près de la rue Julie.
Ils ont à présent à Greenville, environ 200 cordes d'excellent bois pour chauffage.
Aussi—300 cordes de bois dure du Lac, et une certaine quantité de bois de pin, qui arriveront sous peu au bassin du Canal d'en haut. 10 janv

VITRES & PEINTURES—M. Leray ayant acheté le magasin de M. F. Fransioli, situé rue Chartres no 183, tiendra constamment un grand assortiment de peintures et de vitres de toutes les grandeurs.
3 jan— LERAY.

A VENDRE.
ENviron 80 NEGRES par familles, parmi lesquels se trouvent plusieur qui sont créoles du pays et les autres ont demeuré depuis leur enfance; ils ont tous été élevés sur la même habitation depuis plusieurs années, [illegible] ou forgeron et plusieurs nègres à talents.
Ils seront vendus [illegible] conditions libérales à un bon maître.
S'adresser à No [illegible] Chartres, coin du Canal et la rue de la Commune.

Ventes à l'Encan.

PAR F DUTILLET & DELERY.
Propriété De Grande Valeur à Vendre.
IL sera vendu, samedi 21 janvier 1837, à midi à la bourse Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, pour sortir une société et sans réserve, 30 Lots de terre, ayant chacun, un arpent de face au chemin de Gentilly, sur vingt arpens environ, de profondeur, bornés d'un côté par les terres de Mr St. Côme et de l'autre par celles de M. Urquhart. Les propriétaires ne se sont déterminés à vendre ces terres que parce que la nature de leurs occupations ne leur permet pas d'en surveiller l'exploitation: situées sur une partie élevée, enrichies de bons paturages, et couvertes de bois de chauffage dont la vente seule, couvrirait probablement dans un an, le prix d'achat, également propres au sucre, au jardinage et à toute espèce de culture, ces propriétés offrent aux acquéreurs des avantages qui se rencontrent rarement. Le canal du lac Borgne, devant passer à une petite distance de la profondeur d'une partie de ces terres, servira à les égoutter, tout en facilitant le transport des bois, des légumes et du laitage. Les spéculateurs qui diviseraient leurs lots en îlets ou en terrains, ne pourraient manquer de réaliser de gros bénéfices. Sur un des lots se trouve une maison de maître, cuisine &c. L'acquéreur y trouverait un séjour d'autant plus agréable que le gibier y est très abondant.
Conditions—6, 12, 18 et 24 mois en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés au bureau de J. Mossy not. pub. Le plan est exposé à la bourse de Hewlett. 14 janv—7

Succession de H. B. Poussere.
PAR H J DOMINGON.
IL sera vendu le lundi 13 février 1837, à midi, d'ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 10 janvier, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis:
Une propriété située au nouveau faubourg Marigny, dans la rue de l'Union, entre les rues Moralès et Urquhart, désignée par le no 232, îlet 29 du dit faubourg, ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en chambres à loger, magasin de dépôt, hangar, écurie et atelier d'un livre qui rivière.
Conditions—4, 8 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur chez L. Feraud, not. pub.
Plus: 60 actions de la Banque des Citoyens, payables comptant, 10 do. des Améliorations do.
14 janv—10;

PAR B. BOUNY.
IL sera vendu mardi, 24 du courant, à midi précis, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, à la folle enchère de M. John Bergen, qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication à lui faite le 12 décembre 1836.
Un terrain situé au faubourg Franklin, désigné d'après un plan dressé par J Schriber, en date du 10 nov. 1836 par le no 1 de l'îlet 56, faisant face à la rue Mandeville entre les rues St. Jean Baptiste et Girod.
Conditions: Un tiers comptant et la balance à six mois en billet daté du 12 décembre 1836, endossé à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant A Ducatel, not. pub.
12 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING
Propriété de grande valeur sur le chemin du Bayou.
IL sera vendu le samedi, 28 du courant, à midi précis, à la Bourse cette superbe propriété située sur le chemin du Bayou, borné du côté de la ville par la propriété de M. Edmond J. Forstall et de l'autre côté par celle dernièrement vendue par madame Pontalba.
Ladite propriété mesure 98 pieds 5 pouces de face au chemin du Bayou sur 265 pieds 4 pouces de profondeur du côté de M Forstall, et 256 [illegible] du côté appartenant ci-devant à Mde Pontalba, et 97 pieds 2 pouces face à la rue de l'Hôpital, sur la façade de laquelle la corporation aura à en acheter une partie pour le passage de ladite rue, ainsi qu'une partie des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, conformément au plan qui est exposé à la Bourse.
Conditions: 1 et 2 ans de crédit en billets tirés et endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur 12 jan

PAR P. BOUNY.
IL sera vendu mardi, 17 du courant, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis,
Une Propriété située à l'encoignure des rues Mandeville et Casa Calvo, avec les bâtisses qui s'y trouvent, divisée en trois lots conformément au plan qui se trouve exposé à la Bourse.
Le position avantageuse de cette propriété est trop connue pour nécessiter plus de détail.
Conditions: Un cinquième comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés et approuvés par le vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront un intérêt de 10 pour 100 par an du jour du protêt, sans que l'acquéreur puisse par cette clause en retarder le paiement.
12 janv

PAR B. BOUNY.
IL sera vendu lundi, le 23 du courant, à midi, à la Nouvelle Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis, à la folle enchère de Mr. J. D. Townsend qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication à lui faite le 22 Décembre 1836.
Un Terrain situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le no 1, de l'îlet No 21, conformément à un plan dressé par N. Rilieux & Co, le 23 Novembre 1836, ce terrain forme l'encoignure des rues Union et Girod.
Conditions: Un cinquième comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets qui devront être datés du 22 Décembre dernier, endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
12 jan—4

PAR B. BOUNY.
IL sera vendu, mardi prochain, 17 du courant, à midi précis, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis,
1o. Un Terrain, situé au faubourg Marigny, ayant 30 pieds de face à la rue des Bons Enfants, sur 145 pieds de profondeur, (mesure française), entre les rues St. Antoine et Mystérieuse. Il existe sur ce terrain, une maison se composant de 4 appartements, galerie, 2 cabinets hauts et 2 caves; aussi, une cuisine haute de 4 appartements, latrine, hangard à laver; puits en briques et une belle cuve. Le tout nouvellement bâti et en parfait état.
Cette propriété est louée pour l'année à raison de $18 par mois.
Conditions: L'acheteur se rendra responsable d'une somme de $2000 due le 3 janvier 1838, et la balance un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois.
2o. Un autre Terrain situé au même faubourg, ayant 30 pieds 10 pouces de face à la rue de la Paix, sur 96 pieds de profondeur, entre les rues Casa Calvo et Moreau. Il existe sur ce terrain une maison de 4 appartements, galerie et une cuisine en mauvais état. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse le jour de la vente.
Conditions: Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Gustave Le Gardeur, notaire public, aux frais des acquéreurs. 12 janv—3

PAR BARNETT Sr.
A LA folle enchère, et aux risques et périls de Mr. Thomas Hart, il sera vendu le Jeudi 19 Janvier, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues Chartres et St-Louis, à la folle enchère, et aux risques et périls de Mr Thomas Hart, qui n'a pas rempli les conditions de la vente à lui faite le 20 septembre dernier par l'encanteur sus nommé, DOUZE TERRAINS situé au district Daussin et désignés par les Nos 1 à 12 de l'îlet No 55, sur un plan particulier déposé en l'étude de Mr Feraud, notaire public, et portant la date du 27 septembre 1836.
Conditions à la vente. 11 janv

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu le jeudi 19 du courant, à midi, à la nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis,
Une Maison briquetée entre poteaux, ayant 4 appartemens à feu, deux cabinets, une galerie, cuisine, puits en briques, &c., située sur un terrain encoignure Ursulines et des Marais, mesurant vingt sept pieds sept pouces de face à la rue des Marais, sur cent quatre pieds de profondeur, ouvrant de deux pieds et demi dans la profondeur.
Conditions: Un quart comptant, crédit pour la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement
12 janv—6

PAR B. BOUNY.
IL sera vendu lundi, 23 janvier prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, à la folle enchère de Mr. Henry Brolé, qui ne s'est pas conformé aux conditions de son adjudication faite le 25 Octobre 1836.
Deux Terrains situés au faubourg Washington, désignés par les numéros 1 et 2, de l'îlet 83, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Bienfaits, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Music.
Les conditions sont moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit à dater du 15 octobre dernier.
Les actes de vente se passeront pardevant Amédée Ducatel, notaire public 13 jan—5

PAR M. BARNETT, Sr.
IL sera vendu jeudi, 19 du courant, à midi, à la nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis,
3 Terrains de prix, situés dans le faubourg Tremé, sur la rue des Marais, entre les rues des Ursulines et du chemin du Bayou; sur un des lots, il y a une belle maison en bois presque neuve, contenant 4 appartemens, avec galerie, cuisine, &c.
Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque.
Acte de vente pardevant Octave de Armas, aux frais des acquéreurs. 13 janv

PAR DUTILLET & DELERY.
IL sera vendu mardi 17 du courant, à 10 heures du matin,
Le fond d'un petit magasin de Groceries, situé rue St. Anne, entre les rues Bourgogne et Rampart.
Conditions à la vente. 11 jan

PAR H. J. DOMINGON
IL sera vendu le Mercredi 25 de Janvier, à la Bourse, à midi,
2 SUPERBES LOTS DE TERRE,
situés dans le nouveau faubourg Marigny, portant les numéros suivans, d'après un plan qui sera exhibé au moment de la vente—
ILET 25—Le Lot No 1—Ayant 33 pieds face à la rue des Français, entre les rues St Jean-Baptiste et Girod, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.
ILET 25—Le Lot No 9—Formant l'encoignure de la rue Girod & St-Antoine, ayant 32 pieds face à la rue St-Antoine, sur 127 10 p. 5 l. de profondeur à la rue Girod.
Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 11 janv—7

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu le samedi, 21 janvier courant une propriété située rue de l'Esplanade, entre Grands-hommes et Craps, mesurant 52 pieds de face, sur 93 pieds de profondeur, avec un passage de 14 pieds de largeur à l'usage commun, aboutissant à la rue Craps.
Pour les conditions de la vente, qui seront très avantageuses, et plus amples informations des localités, s'adresser à Mr. F. R. Colsson, chez les encanteurs susdits. 7 janv

PAR T MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu Samedi 21 janvier, à midi, à la bourse encoignure des rues Chartres et St. Louis,
Un Terrain de grande valeur, situé à l'encoignure des rues Esplanade et Royale, mesurant (conformément au plan dressé par Mr Vodquin, architecte, le 2 janvier 1837, et exposé à la bourse), 67 pieds 4 pouces de face à l'Esplanade, sur 123 pieds 4 pouces de profondeur, et face à la rue Royale; ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.
Ce terrain est sujet à une rente annuelle de 6 pour cent sur $1800, en faveur de la corporation, laquelle rente doit être éteinte en 1840. Les banquettes et le pavage sont payés.
Conditions—Un cinquième comptant, et le reste en deux termes égaux, un et deux ans de crédit, en billets par coupons, endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parf ait paiement.
L'acte de vente sera passé par T. Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 janv

CHARBON DE PIERRE—Une petite quantité de charbon de pierre première qualité reçue et à vendre par W. E. & R. MURPHY.
5 janv—10 No. 130 vieux bassin.

Avis de Commerce.

MELASSE—30,000 gallons sur une habitation à vendre par GALLWEY & BOUDOUSQUIE.
14 janv. 31 rue de la Commune.

$20,000 A PRETER sur propriété concrète. S'adresser à TOOLE & BARRIERE,
16 janv—3 20, rue de Chartres.

CIGARRES—300,000 cigarres de la Havane, de qualité supérieure, en débarquement du brick O[illegible] et à vendre par
13 jan J PRADOS & FILS.

PAPIER D'ENVELOPE—[illegible] rames de papier d'envelope, grandeurs assorties, reçues par le navire Monticello, et à vendre par
12 jan BAILEY & ABBOTT.

MIEL BECUBE—20 tierçons et 85 barils miel de Cuba, à vendre par
13 jan R GRONING & Co.

Café vert de la Havane—500 sacs café vert de la Havane, en débarquement du brick Chanticleer, et à vendre par
13 jan R GRONING & Co.

PIMENT—300 sacs piment en magasin, et à vendre par
13 jan R GRONING & Co.

Café vert de la Havane—[illegible] sacs Havane, qualité, en débarquement du brick Ornante, et à vendre par SAML. THOMPSON,
13 jan Rue du Camp, No. 53.

MARCHANDISES sèches ayant droit au drawback—Valeureuse molletons de couleur, mousselines de couleur et cotons blancs à coudre; draps et [illegible] de couleur; draps écarlates et toiles en pièces, schâles de coton de 5/4, 6/4 et 9/4, à vendre par
13 jan COIT & Co. 20 rue de la Douane.

MARCHANDISES sèches pour le Mexique—Mouchoirs de Canton de 7/8 et 4/4; do do brochés en rouge; schâles de crêpe de Canton à franges 3/4; à vendre par
13 jan COIT & Co. 20 rue de la Douane.

MARCHANDISES du Pays—Cotons blancs et de couleur 7/8 et 4/4; do bruns 3/4, à vendre par
13 jan COIT & Co 20 rue de la Douane

THES—10 caisses Young Hyson, de 13 liv. chaque; 126 do 6 livres; 6 do de 8 paquets de 4 livres; 2 en paquets de 18 livres; 6 de 20 paquets de 9 livres; 2 do de 12 do 2 do, 2 do de 12 do poudre à canon 2 do; 10 do Imperial de 2 do; 12 do Hyson skin; 20 do Young Hyson, à vendre par
13 jan COIT & Co. 20 rue de la Douane.

HARENGS—250 barils no 1, Eastport; 30 barils no 2 maquereaux Aussi, 25 barillets saumon de Zante, à vendre par ROBERT H WHITE,
13 jan 34 rue Gravier.

MOUTARDE Franc de Londres, reçue et à vendre par COIT & Co,
13 janv 20, rue de la Commune

A VENDRE par les soussignés 250 peaux de boeufs mexicaines, en débarquement
13 jan A M MIRANDA & Co

MAQUEREAUX ET HARENGS—600 barils maquereaux No. 1, 2 et 3, 500 demi barils et quarts de barils do Nos 1, 2, et 3. 100 barils harengs du Potomac, reçus et à vendre par
QUARLES & Co.
12 janv. rue de la Douane No. 24.

CIGARES—30,000 Regalia, 1re qualité, 100,000 de la Havane, marques Nunez, reçus et à vendre par QUARLES & Co.
12 janv rue de la Douane No. 24

HUILE DE BLANC DE BALEINE—30 barriques 1re. qualité, en débarquement et à vendre par QUARLES & Co.
12 janv rue de la Douane No. 24

CAFE—250 sacs de la Havane, reçu, à vendre par QUARLES & Co.
12 janv rue de la Douane No. 24

FROMAGE et Beurre de Goshen—49 fréquins beurre frais, 60 caisses fromage en magasin et à vendre par QUARLES & Co.
12 janv rue de la Douane No. 24

EAU DE VIE—30 demi quarts eau de vie de Champagne 1re. qualité, en magasin et à vendre par QUARLES & Co.
12 janv rue de la Douane No. 24

FOIN—44 balles reçues par le navire Alabama et à vendre par FRANKLIN & AMES.
12 jan 59 rue du Camp.

GOUDRON—300 barils goudron en bon état à vendre par W E & R MURPHY,
12 jan 132, Vieux Bassin.

VIN de Madère—15 boucauts et 34 quarts vin de Madère, importé directement de Madère et de Londres, en magasin et à vendre par
12 jan JAMES GRIMSHAW, 93 rue du Canal

CUIVRE—10 barils en magasin et à vendre par ORAIN & MIGNON,
10 janv No. 7, Nile-Levée.

EAU DE VIE—10 demi pipes vieille eau de vie de Champagne, reçue par le navire Groning, et à vendre par W F VIGERS & Co.
10 jan No 35, rue du Camp.

56 Barils de mélasse, en débarquement en tre les rues St Louis et Conti, à vendre par
10 jan R BRUGIER.

2500 Boucauts de sucre 1ère qualité, à vendre par
10 jan R BRUGIER R.

64 Peaux de boeufs, à vendre par
(10 jan) R BRUGIER.

PORC, GRAISSE &c.—152 barils porc, mess, marque entière,
500 barils belle graisse, dure et blanche,
100 do Bouts de [illegible], en outre, en magasin et à vendre par [illegible] FRERES,
10 jan 65, rue du Camp.

CHARBON DE TERRE—Quelques tonneaux Charbon de Terre de Liverpool, avec un lot de charbon de pierre de bonne qualité, à vendre et sera livré ou lots convenables aux acquéreurs par
W E & R MURPHY,
12 janv 132, vieux Bassin

NOIX Molles—60 sacs Noix molles, en magasin et à vendre par JAMES REED & Co,
12 jan 35, rue Royale

200 ROULEAUX Corde d'emballage de première qualité, en magasin et à vendre par JAMES REED & Co,
12 janv 35, rue Royale

500 Barils Charbon pour l'usage des maisons, à vendre en quantité convenable aux acheteurs au No. 156, rue Toulouse. Aussi, 200 barils pour l'usage des forgerons à $1 50 par baril.
12 janv

VIN ROUGE—50 caisses Vin de Médoc, à vendre et à vendre par
JAMES REED & CO.
12 janv 35, rue Royale

EAU DE VIE de Pêche—100 barils Vieille Eau de vie de Pêche, en débarquement et à vendre par WM. G. HEWES & Co,
12 janv 24, rue Poydras

COTON A DRAPS en grandes et petites balles, convenables au marché Mexicain, à vendre par WM. G. HEWES & Co,
12 janv 24, rue Poydras.

CHARBON de Pittsburg, première qualité, à vendre après le wharf de la rue Girod. 12 jan—1

FOIN—Un excellent lot, à vendre par
GRIVOT & PAIGE,
12, rue Poydras.

MIROIRS de France—A vendre un bel assortiment de Miroirs de France, en cadres dorés, de toutes grandeurs, garantis pour pouvoir être lavés sans se ternir, par C H VOIGT & Co,
12 janv 73, rue Royale

BRIQUES—10,000 Briques de Philadelphie, pour façade, à bord du brick Daniel Kilby, à vendre par HOSKINS & WILCOCKS,
12 janv 51, rue du Camp

MARCHANDISES Anglaises ayant droit au drawback, consistant en molleskins, satins, velours; desseins, batiste, en magasin et à vendre par SAM. THOMPSON & Co
12 janv 53, rue Camp

FOIN—500 balles excellent foin, à vendre. S'adresser à
11 jan AUGUSTIN LARA.

CHAUX—[illegible] barils chaux de Thomaston, de 1re. qualité, à vendre. S'adresser à
11 jan—2 AUGUSTIN LARA.

GENIEVRE & Eau de Vie—En débarquement et à vendre par
ROBT. H. WHITE,
11 jan 34, rue Gravier

167 Barils Farine superfine, en débarquement du bateau à vapeur Atalanta, et à vendre par G. DORSEY,
11 jan 44, Nouvelle Levée

PORC—333 barils de Porc mess; 51 do do [illegible], en débarquement du bateau à vapeur North America, à vendre par G. DORSEY,
11 jan. 44, Nouvelle Levée.

SUCRE—50 boucauts Sucre de qualité supérieure; une partie de la belle récolte de Packwood, en débarquement et à vendre par G DORSEY,
44, Nouvelle Levée.
Aussi, de la même récolte—130 barils de Melasse.
11 janv

SUCRE—150 boucauts sucre sur habitation, à vendre par
7 jan C SAMORY, rue Toulouse.

Terres de Pensacole.
ON peut se procurer des plans et des cartes de la nouvelle ville de Pensacole, en s'adressant à
J. H. LEVERICH & Co,
20 dec 10, rue de la Levée.

DOUBLONS—700 Doublons espagnols, à vendre par GEORGE GREEN,
2 janv 62, rue du Camp

TABLES pour Diner—Tables rondes, ovales et carrées pour diner, convenables aux bateaux à vapeur et grandes familles, à vendre par
C W A VOIGT & Co,
2 janv—3 11 et 17, rue Royale.

VINS de Madère, Oporto, Sherry, Moselle, Champagne, Médoc (Bordeaux), reçus par les derniers arrivages et à vendre par LEBLANC & HAYDEL,
31 dec rue Toulouse No. 30

TRAITES sur Philadelphie et New York, à vendre par
29 dec H G CAMMACK & Co.

A VENDRE—[illegible] de rencontre, faisant à Vienne. [illegible] CAMMACK & Co,
29 dec 65, rue Gravier.

PERDU—Une pipe d'eau de vie, débarquée du navire Chester, marquée "Wm. F. Mason, Philadel. Pen." Si quelqu'un l'a reçu par erreur, on le prie de l'envoyer, il est prié d'en donner avis à
YERGER & CHAFFIN & Co,
10 dec 21, rue Poydras.

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
400 caisses Vin rouge, différents crûs;
200 caisses Genièvre;
200 paniers Huile;
30 caisses Liqueurs assorties;
50 barriques Vin de Bordeaux;
50 caisses Pomard et Romanée;
100 sacs Sel;
50 barils Madère;
Sardines en boites; cornichons; olives; pâtés truffés; bouchons; genièvre de Hollande; rum de la Jamaïque; eau de vie de Cognac; whiskey; café; savon, &c. &c.
BERTRAND COMBE.
26 dec 10, rue Jefferson.

L'ON demande un jeune commis de 18 à 20 ans parlant anglais et français.
A vendre par caisse, une belle partie de Verres à vitres et à estampes
Une caisse Verres de montres,
Reçu de Paris, des [illegible] à [illegible] pierre, et précieuses pour [illegible] à vendre par
10 jan—5 [illegible]

MOUCHOIRS de toile—[illegible] de différentes grandeurs et qualités; aussi un assortiment de linges de table et d'Allemagne à vendre par JOHN H. MARTINSTEIN.
27 déc. No 20 rue de Chartres.